

## **Rapport Concours Cachan 2016, Economie, épreuve écrite d'admission**

**Jury :** Antoine Hémon, Claire Loupias, Thomas Vendryes, Jean De Beir (Coordinateur).

Le jury comportait un nouveau membre par rapport à l'an dernier : Antoine Hémon.

### **Sujet : Comment se fixent les prix ?**

*Entre parenthèses apparaissent les données de 2015.*

- Nombre de candidats concernés : 271 (340)
- Nombre de candidats présents : 264 (299)
- Nombre de candidats absents : 7 (41)
- Nombre de copies blanches : 0 (1)
- Note minimum : 0/20 (0/20)
- Note maximum : 20/20 (20/20)
- Moyenne : 10,05 (10,0)
- Ecart-Type : 4,2 (4,04)

Ce sujet couvrait pleinement le programme du concours. Il aurait même pu être le titre d'une partie d'un manuel d'analyse économique. Par ailleurs et à l'évidence, il traitait d'une thématique qui est en permanence exposée dans l'actualité et qui a semblé intéresser un grand nombre de candidats ; ils ont évoqué les périodes inflationnistes, les risques de la déflation, le niveau des taux d'intérêt, le prix des matières premières (dont celui du pétrole), le prix du travail, la formation de bulles sur certains marchés, les prix plancher et plafond ou bien la Politique agricole commune, parmi bien d'autres points.

Nous voudrions souligner le nombre encore plus faible de copies indigentes par rapport à l'épreuve de 2015 (seulement 9 notes inférieures ou égales à 3/20 soit 3,4% des copies contre 30 notes et 10% des copies l'an dernier) et, une fois de plus, la très bonne qualité d'ensemble des copies (21,21% des copies ont obtenu un résultat supérieur ou égal à 14/20). Comme l'an dernier, nous avons trouvé presque tous les éléments auxquels nous nous attendions sur l'ensemble des copies, mais il a été encore plus difficile de lire une copie reprenant à elle seule tous les éléments attendus, de par l'étendue des aspects soulevés par le sujet. Il y a eu peu de copies vraiment hors sujet.

Le type de plan adopté était assez attendu et ce critère n'a pas été le plus discriminant en termes d'évaluation. Plusieurs voies étaient bien sûr possibles mais la principale se déclinait sur l'analyse d'une situation où les agents sont preneurs de prix, faiseurs de prix et l'approche en termes d'optimalité et intervention publique, en dernière partie. Nous avons donc dû prêter plus d'attention sur la présentation et la compréhension de certains mécanismes microéconomiques, macroéconomiques et d'économie publique tout comme sur la précision des références aux

auteurs et courants de la pensée économique (Walras, Marshall, Pareto, Pigou, Chamberlin, Cournot, Bertrand, Stackelberg, Keynes, Samuelson, Friedman, Akerlof, Ramsey, Boiteux...). Bien sûr, la mobilisation de faits économiques était indispensable.

La grande majorité des copies respectait les bases de la dissertation (introduction, deux ou trois parties, sous-parties et conclusion). Si le sujet ne présentait absolument pas de piège dans ses termes, son analyse n'a pas été toujours creusée dans ses portées positive et normative. Cet exercice était particulièrement incontournable et exigeant. Ainsi, par exemple, nous avons lu quelques copies relevant exclusivement de l'histoire de la pensée économique...

De la même manière, la signification de la notion même de prix n'a pas été souvent menée dans l'introduction, que ce soit du côté du consommateur, du producteur, son rôle en termes d'équilibre sur un marché et plus largement sa nature en termes d'information individuelle et collective. Nous avons lu des copies traitant quasiment exclusivement de la notion de valeur... Bref, la démarche analytique pour aborder le sujet a bien laissé à désirer.

Par ailleurs, il nous semble que lorsqu'un sujet est aussi étendu, l'introduction doit permettre d'écarter certains aspects en indiquant ainsi qu'ils sont connus par le candidat. Elle peut alors permettre de choisir une trame de connaissances déterminées qui soit calée sur une problématique clairement annoncée.

Dans le développement, nous attendions des références à certaines notions. D'une manière non exhaustive, nous pensions aux structures de marché (concurrence parfaite et imparfaite, *price-taker vs price-maker*, concurrence monopolistique, les variations de surplus des agents...), à l'existence et la stabilité du prix, à la diversité de la notion de prix (prix « monétaire », relatif, réel...), à l'optimalité (les théorèmes de l'Economie du bien-être notamment), à la Comptabilité nationale (prix marchands et non marchands, indice des prix, interdépendance des prix *via* le Tableau d'entrées-sorties), à la monnaie et à la politique monétaire, la formation des prix dans un système centralement planifié et, bien sûr, aux politiques publiques (tarifications, réglementations, lois anti-trust, modification de l'équilibre partiel par l'instauration d'une taxe...).

Enfin, nous tenions à insister une fois de plus sur la maîtrise encore trop généralement imparfaite des concepts et des mécanismes fondamentaux en microéconomie, qu'il s'agisse du producteur, du consommateur, du fonctionnement des différentes formes de marché, et du rôle de l'Etat dans la correction de certains prix et devant l'absence de certains prix (en présence de biens libres ou d'effets externes). Ainsi, la formation d'un équilibre partiel sur un marché concurrentiel donné n'a pas toujours été clairement précisée, ainsi que le rôle du prix dans la décision de la firme, celle-ci jouant sur les quantités (et donc les fonctions de coûts) pour maximiser son profit. Les concepts d'équilibre général et d'optimum de Pareto n'ont presque pas été abordés. La fixation du prix dans le cadre du pouvoir de marché, quant à elle, a été trop souvent omise, alors que les économies contemporaines sont dominées par la concurrence monopolistiques et des oligopoles.

Un point d'humour... Nous avons lu l'accroche d'une introduction qui précisait que cette question de *la fixation des prix était loin d'être gratuite...*

